

LES ENFANTS MONOPHALIENS

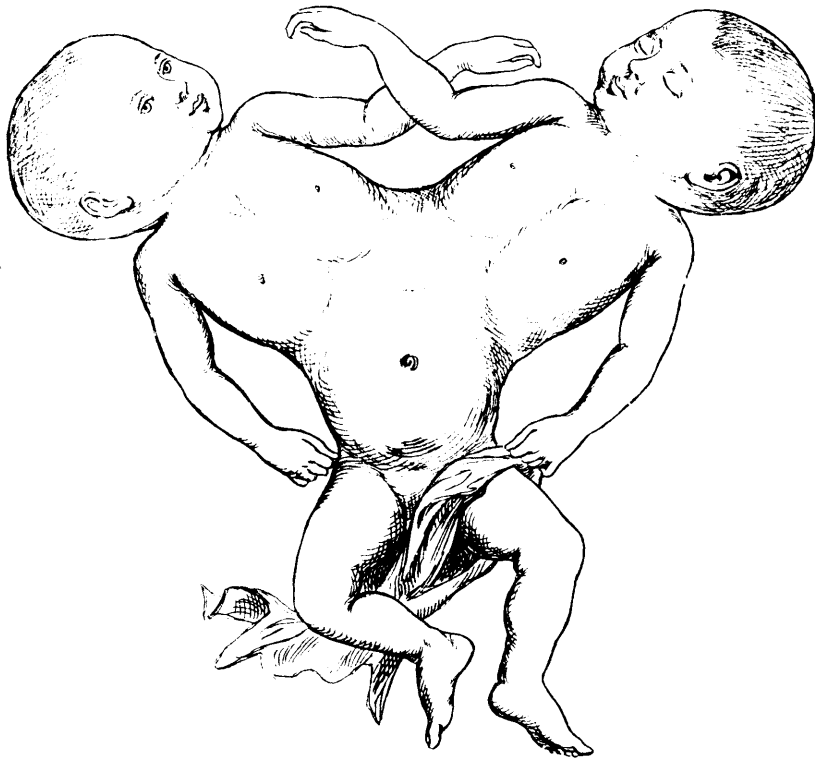
(à ombilic commun) de M. Lin Drouin sont du sexe féminin, et jouissent de la vie au compte de leurs organes respectifs fonctionnant régulièrement. La nature, en élaborant ce phénomène unique dans nos annales canadiennes, a supprimé un membre pelvien complet à chacune de ces deux jolies petites filles, pour opérer leur réunion dans la région pelvienne. Il y a deux *sacrum*, et, à l'endroit où les ailes *internes* de ces deux os se réunissent, nous voyons l'origine d'une troisième jambe à l'état rudimentaire, douée de mouvement, mais privée de son pied. Une seule ouverture préside aux déjections alvines, et la même chose s'observe pour le système génito-urinaire des deux enfants.

On lit dans le *Figaro* du 21 février dernier :

Le nouveau pape commence son pontificat dans des circonstances extrêmement difficiles, sans qu'elles soient absolument nouvelles dans l'histoire de la papauté.

Quand Pie VII fut nommé pape par quelques cardinaux réfugiés à Venise, le pouvoir temporel paraissait bien malade aussi. Mais les conditions de l'équilibre européen sont changées, et l'Italie, fractionnée entre sept ou huit souverains, offrait au pontife romain plus de chances de restauration que l'Italie unifiée d'aujourd'hui.

On prononce, à propos du successeur de Pie IX, les mots d'intransigeant ou de transigeant. Ces mots sont là comme des trompe-l'œil ! Le Vatican et le Quirinal ne peuvent pas se réconcilier, ne peuvent pas ne point protester l'un contre l'autre. En



LES ENFANTS MONOPHALIENS DE SAINT-BENOIT

ces matières, les spolies ne reconnaissent jamais de prescription. Quand le père d'Humbert Ier n'était encore que roi de Sardaigne, ne s'appelait-il pas sur ses monnaies le roi de Chypre et de Jérusalem ? Ce n'est donc pas huit ans après la prise de Rome qu'il faut compter sur un arrangement.

Le pape n'aura qu'à rester dans son palais comme le faisait Pie IX. Si le trésor laissé par celui-ci est aussi considérable qu'on le prétend, il peut se passer de l'indemnité que lui assure la loi des garanties, d'autant mieux que le Denier de saint Pierre ne va point tarir.

Le *statu quo* pourrait donc se prolonger sans la moindre difficulté du côté du pape ; mais l'Italie acceptera-t-elle cette prolongation indéfinie d'une hostilité dont elle sera tentée de s'exagérer le péril ? Ne voudra-t-elle pas changer les conditions consenties par elle au moment où elle espérait encore une réconciliation ? N'essaiera-t-elle pas de mettre la main sur le Vatican, sentant derrière elle la complaisance, nous allions dire la complicité, de l'Allemagne ? Voilà où serait le danger pour la papauté, si l'on ne songeait que jamais son influence morale n'a été plus grande que depuis que le Pontife-Roi est simplement le Pontife.

La catholicité admettra plutôt un pape sans budget et sans armée, qu'un pape pensionnaire de l'Italie.

Nous ne croyons donc point à des coups de théâtre, et Léon XIII, à supposer qu'il n'ait pas toutes les idées de son prédécesseur, continuera la politique de résistance de Pie IX, et gardera la même attitude que lui.



LE SAINT-PÈRE SUR SON LIT DE MORT. — (D'après une photographie faite à Rome, le 10 février. — Reproduction de M. Chapon.)